



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



Mars 2019

L'investissement des entreprises: un enjeu de dialogue social pour engager la transition écologique

1. L'investissement des entreprises européennes n'est pas au rendez-vous des transitions

En 2017, le taux d'investissement des entreprises¹ (voir l'encadré p.3) se stabilise à 23,13% dans l'Union européenne et se contracte légèrement à 22,83% en zone euro. C'est le fait notamment d'une stagnation de l'investissement en Allemagne et d'un recul en Finlande, en Norvège, au Royaume-Uni, en Grèce et dans plusieurs pays de l'Europe de l'Est. Peu d'Etats membres constatent, tels la France ou les Pays-Bas, un taux d'investissement des entreprises ayant rattrapé le niveau d'avant-crise de 2008. Les pays de l'Europe de l'Est, du Sud, mais également l'Allemagne observent encore des écarts significatifs. Si l'investissement total des entreprises européennes demeure malgré tout dynamique, il reste insuffisant compte tenu des stigmates de la crise et des enjeux des transitions numérique et écologique. Le risque est un cercle vicieux articulant retard d'investissement, productivité stagnante et in fine une croissance durablement faible.

Dans son rapport sur l'investissement 2018-2019 « Réoutiller l'économie européenne »², la Banque européenne d'investissement (BEI) confirme que la situation économique globale inquiète les entreprises dans leurs décisions d'investissement. Le remplacement et la remise à niveau du stock de capital restent les premiers objectifs d'investissements (47%), loin devant les investissements de capacité (30%) et d'innovation³ (15%). Pourtant, les investissements dans les technologies numériques ou la R&D sont déterminants pour développer les capacités d'une entreprise à innover. Aussi, selon la BEI, les entreprises européennes sont moins nombreuses à innover, davantage tournées vers l'adaptation à l'innovation.

L'écart global entre l'UE et les Etats-Unis s'est creusé s'agissant des investissements des entreprises en R&D et plus largement en actifs immatériels. La Chine, quant à elle, rattrape l'UE sur ce terrain. L'investissement en R&D est très concentré au niveau mondial : environ 90% est le fait de 2 500 entreprises seulement et 70% le fait de 250 d'entre elles ; les entreprises chinoises y sont de plus en plus représentées, aux côtés des entreprises américaines, réduisant la place des entreprises européennes dans ce classement. De plus, les entreprises européennes observent un retard d'investissement dans les technologies numériques par rapport aux Etats-Unis et eu

¹ Le champ retenu est celui des sociétés non financières (SNF) qui produisent des biens et services non financiers, ce qui en principe exclut les activités spécifiques des banques et assurances, ainsi que les entreprises individuelles. Il couvre donc les filiales françaises des entreprises étrangères et les établissements installés en France des groupes français. Cela couvre donc plus de 80% de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises en France.

² Menée chaque année auprès de 12 500 entreprises en Europe, cette enquête met l'accent sur l'évaluation que font les entreprises des conditions des investissements et de leur financement, et permet de les associer avec les données de bilan.

³ Ici, l'investissement d'innovation correspond au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou service. Le total des investissements n'atteint pas 100% car il s'agit d'une enquête où certaines entreprises n'ont pas répondu.



égard des ambitions chinoises ([lire la note Eco de janvier 2019](#)). C'est particulièrement vrai dans le secteur des services, moins dans le secteur manufacturier. Le manque de compétences est présenté comme le premier obstacle à ces investissements en ce qui concerne les entreprises européennes.

Selon la BEI, il est en outre urgent d'accélérer les investissements destinés à atténuer les changements climatiques et de multiplier les investissements dans l'efficacité énergétique. A cet égard, le coût de l'énergie devient une préoccupation croissante pour les entreprises européennes. Mais elles traitent ce type d'investissement (seulement 8% dans leur investissement total) comme n'importe quel autre investissement. Autrement dit, elles comparent les projets d'investissement de toute nature pour sélectionner le plus rentable, comme si investir dans l'efficacité énergétique était un projet comme un autre. Or l'enjeu est la viabilité à long terme de l'activité économique elle-même. A noter toutefois que la réalisation d'un audit incite fortement les entreprises à investir dans l'efficacité énergétique.

Encadré. L'investissement des entreprises, de quoi parle-t-on ?

Au sens strict, en comptabilité nationale et en comparaisons internationales, l'investissement (ou formation brute de capital fixe, FBCF) désigne l'acquisition d'actifs destinés à être utilisés dans le processus de production d'une entreprise pendant au moins un an. Ils peuvent être matériels (achats de machines, outillage, terrains, constructions, amélioration significative d'un bâtiment, etc.) ou immatériels (dépenses de R&D, de transferts technologiques comme les brevets et les licences, achats de logiciels et dépenses de prospection minière). Le taux d'investissement brut des entreprises non financières, c'est les acquisitions d'actifs que réalise l'entreprise divisée par la valeur ajoutée

brute.

En langage courant (en comptabilité d'entreprise), l'investissement englobe aussi d'autres immobilisations tels que des actifs non produits (les terrains d'un bâtiment ou de logements, par exemple), les investissements financiers (les investissements directs étrangers c'est-à-dire l'acquisition d'au moins 10% du capital social d'une entreprise à l'étranger par exemple, ou encore les prises de participation, les achats de titres, etc.), voire les dépenses de formation des salariés ou encore de marketing et de publicité.

On distingue trois grands types d'investissement. L'investissement de remplacement, soit les acquisitions qui permettent de remplacer le stock de capital usé ou obsolète. L'investissement de productivité permet de produire davantage de valeur, sans pour autant augmenter les capacités de production. Dans ce cas, l'investissement ne se suffit pas à lui seul ; il dépend par exemple du progrès technique (innovation de procédé) directement incorporé à l'investissement ou qui le complète (telles les innovations organisationnelles). Enfin, l'investissement de capacité désigne les acquisitions qui permettent d'augmenter les capacités de production – il est généralement favorable à l'emploi. L'investissement net (accroissement réel des capacités de production) se calcule en déduisant l'investissement de remplacement.

Il est usuel de parler d'investissement de court et de long terme, même si les distinguer dans les données statistiques est complexe. Cela signifie que l'investissement est à la fois un processus qui permet d'améliorer l'appareil productif et ses capacités (moyen-long terme), mais aussi une composante de la demande (court terme). A ce titre, l'investissement constitue l'une des clefs de l'activité économique. Toutefois, l'investissement de long terme est plus à même de stimuler l'innovation, de permettre une montée en gamme et d'améliorer le capital humain d'une entreprise, avec des effets positifs potentiels sur des acteurs économiques externes.



2. Renforcer et réorienter l'investissement des entreprises françaises

Le taux d'investissement des entreprises françaises demeure dynamique, mais stable à moyen terme, selon la Banque de France : 21,6% en 2017, un niveau assez proche de celui d'avant-crise. L'investissement reste concentré sur un nombre relativement faible d'entreprises, surtout les grandes : plus de 85% de l'investissement total des entreprises françaises est porté par environ 2% des entreprises ayant investi.

S'agissant de la nature des investissements, un travail récent mené par France Stratégie, l'OFCE et la Fabrique de l'Industrie, intitulé « *L'investissement des entreprises françaises est-il efficace ?* », observe que les entreprises françaises investissent plus que les entreprises européennes, même dans l'industrie. Toutefois, les secteurs de l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et la construction affichent un déficit relatif préoccupant à l'heure de la transition écologique. Aussi, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, ce n'est ni l'immobilier, ni les obligations de mise en conformité avec la réglementation (très prégnantes dans l'agroalimentaire) qui expliquent le dynamisme de l'investissement des entreprises françaises.

En fait, les entreprises françaises investissent sensiblement plus que les entreprises européennes dans l'immatériel (R&D, brevets, logiciel, publicité, propriété intellectuelle), au détriment des machines et des équipements. Leur taux d'innovation est également au-dessus de la moyenne européenne. Malgré cela, la productivité des entreprises françaises stagne et leur compétitivité ne s'améliore pas. Le parc français de machines continue de vieillir, réduisant l'essentiel des décisions d'investissement à du remplacement de

machines existantes, devant la modernisation et l'extension de capacités. A cet égard, la Banque de France souligne que le taux d'investissement net des entreprises (hors investissement de remplacement) est toujours inférieur à son niveau d'avant crise.

En clair, les entreprises françaises semblent avoir adopté un modèle productif « sans usines en France » : elles y conçoivent leurs produits avec des équipes de chercheurs, de designers et de concepteurs, tout en investissant à l'étranger de manière conséquente et en délocalisant leur production dans des pays à moindre coût. Cette stratégie expliquerait la simultanéité de piètres performances françaises à l'export (peu de produits à exporter) et une profitabilité au plus haut pour les grands groupes français (les investissements à l'étranger engendrent des revenus importants). En France, ce phénomène conduit à une concentration des emplois dans le haut des qualifications et autour des métropoles.

A cela s'ajoute le fait que les entreprises françaises délaissent beaucoup trop encore la transition écologique. Les investissements en faveur de l'environnement se concentrent d'une part sur la prévention et l'élimination des pollutions, et d'autre part sur les activités susceptibles d'avoir des impacts importants sur l'environnement. Mais ils impliquent trop peu la transformation des processus de production. C'est particulièrement vrai dans l'industrie (secteurs de l'énergie, la métallurgie, les industries agroalimentaires et la chimie). A cet égard, l'Allemagne ou les Pays-Bas observent une part plus importante d'investissements visant à modifier structurellement les modes de production.

Les entreprises françaises ne semblent donc pas encore avoir pris suffisamment la mesure des enjeux de la transition écologique. Selon



l'institut I4CE⁴, les investissements des entreprises en France en faveur du climat seraient même en baisse en 2018. Le think tank estime les investissements totaux (entreprises, Etat et ménages) en faveur du climat à 40 milliards par an, soit un niveau de 10 à 30 milliards inférieur aux besoins, lorsque les investissements dans les équipements qui consomment trop d'énergie s'élèvent à 70 milliards par an. La transition écologique n'appelle donc pas seulement à trouver de nouveaux financements, mais aussi à réorienter les investissements existants.

C'est l'enjeu qui sous-tend l'engagement de la CFDT pour que le Pacte Finance-Climat soit mis à l'ordre du jour du sommet européen sur l'avenir de l'Europe des 21 et 22 mars 2019 pour assurer le financement de transition énergétique et mettre la finance au service du climat et de l'emploi.

3. Les décisions d'investissement des entreprises: un levier de dialogue social

Ces constats confortent la CFDT dans son travail de responsabilisation des entreprises françaises et d'exigence envers l'efficacité des politiques d'aides aux entreprises (CICE⁵, CIR⁶, dispositifs d'exonération de cotisations): renforcer les prérogatives du Conseil social et économique (CSE) quant à l'utilisation des aides publiques et tirer les leçons des évaluations des aides publiques. Plus largement, c'est la question du partage du pouvoir dans l'entreprise qui est soulevée ici. L'objectif est à la fois de générer un retour pour les citoyens et travailleurs en France et d'engager la transition écologique et

numérique. L'investissement, très concentré sur les grandes entreprises, doit voir ses effets se diffuser tout au long de la chaîne de valeur et partout sur le territoire, intégrant pleinement les plus petites entreprises. L'enjeu de l'investissement des entreprises françaises est donc triple: combiner « l'économie de la connaissance », les activités de fabrication dans les territoires et la mise en œuvre de modèles économiques durables.

Ainsi, la prise en compte des enjeux environnementaux implique de penser l'activité économique de manière intégrée, ancrée dans les territoires, en organisant mieux les ressources locales naturelles et humaines.

Chaque entreprise doit notamment définir sa trajectoire d'investissement dans la transition écologique – pas uniquement dans les secteurs les plus énergivores ou polluants. Il s'agit notamment de redéfinir la valeur que l'entreprise crée à l'aune d'un monde bas carbone

Dans cette perspective, les élus CFDT peuvent agir sur plusieurs leviers :

- ✓ les orientations stratégiques en vue de redéfinir la valeur créée par l'entreprise dans un monde bas carbone ;
- ✓ la négociation de la base de données économique et sociale pour construire une vision de long terme basée sur un diagnostic partagé et évaluer les aides publiques dont bénéficie l'entreprise ;
- ✓ l'incitation à l'identification des obstacles et des besoins d'investissements associés en matière d'efficacité énergétique, d'infrastructures, d'équipements et de machines, d'utilisation de nouveaux matériaux et procédés, de recyclage, de déploiement de l'économie circulaire, etc. ;

⁴ Institute for Climate Economics est un think tank dédié aux questions économiques et financières liées à la transition énergétique et écologique.

⁵ Crédit d'impôt compétitivité emploi, transformé cette année en baisses de cotisations pérennes

⁶ Crédit d'impôt recherche



- ✓ la vérification que l'audit énergétique, obligatoire dans les entreprises de plus de 250 salariés, a bien été réalisé et ses préconisations suivies ;
- ✓ l'anticipation des risques et de leurs impacts sur les travailleurs, des besoins en termes de métiers, de compétences, de formation, etc. ;
- ✓ l'élargissement du dialogue avec les parties prenantes de l'entreprise (sous-traitants, fournisseurs, etc.) ou les entreprises à proximité ;

Il peut être pertinent de proposer la négociation d'un accord cadre intégrant ces enjeux et définissant un agenda social en conséquence.

Une série de questions simples permet d'identifier les priorités pour son entreprise : quel pourcentage mon entreprise investit-elle par rapport à la moyenne du secteur ?, à quoi sont destinés ces investissements (R&D, production, innovation) ?, etc.

L'ARC (Accompagnement, Ressources, Conseil) donnera toute sa place à cette mise en question de l'investissement et des transitions afin de rééquilibrer le dialogue social, environnemental et économique au sein de l'entreprise.

Autant de pistes pour faire du dialogue social un levier d'investissement de long terme au service des transitions.